Or illicite et blanchiment : typologies et signaux d’alerte

Repères pour les équipes conformité, risques et juridiques — secteur de l’or, Afrique francophone

142 t / an	4 600 Mds FCFA / an	136 kg
Environ 142 tonnes d’or extraites illégalement chaque année en Côte d’Ivoire (Direction générale des Mines, données 2025)	Valeur annuelle estimée (environ) de cet or, hors circuit officiel	d’or saisis entre 2021 et la mi-2026

Estimations officielles et d’acteurs privés ; une production clandestine ne se mesure pas directement. Sources détaillées : regula360.net/dossier-001.html

1. Pourquoi l’or attire le blanchiment

Les travaux du GAFI sur le secteur de l’or identifient trois caractéristiques qui en font un support attractif pour dissimuler l’origine de fonds illicites : **il est portable** (une forte valeur sous un faible volume), **il est liquide** (il se revend presque partout, sans traçabilité intrinsèque) et **sa chaîne d’approvisionnement est opaque** (longue et fragmentée, elle multiplie les points où l’origine se perd).

2. Le circuit, étape par étape

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	RÉSULTAT
Financement du site	**Extraction**	**Comptoir d’achat**	**Exportation**	**Revenu « légitime »**
Capitaux d’origine douteuse : matériel, main-d’œuvre.	Or produit hors de tout cadre légal.	Achat sans vérification réelle de l’origine.	Origine déclarée différente de l’origine réelle.	Le produit de la vente apparaît comme un revenu commercial ordinaire.

Schéma simplifié d’une typologie documentée par le GAFI.

3. Typologies documentées

TYPOLOGIE	MÉCANISME	SIGNAUX
Financement de sites par des capitaux criminels	L’or produit sert à « nettoyer » ces fonds une fois revendu.	2, 5, 6
Sociétés-écrans dans la chaîne	Elles masquent le bénéficiaire effectif final.	3, 4
Flux circulaires entre parties liées	Ils simulent une activité économique.	8
Fausse facturation, sur- ou sous-évaluation	Blanchiment par le commerce : valeur déclarée à l’export différente de la valeur réelle.	1, 9
Approvisionnement depuis des zones à risque	Zones de corruption, de conflit ou de contrebande, sans trace dans les documents commerciaux.	2, 5, 7

Typologies décrites à l’échelle internationale ; elles ne visent aucun acteur en particulier. Les numéros renvoient aux signaux d’alerte de la page suivante.

À RETENIR

Démanteler un site ne suffit pas à tarir un flux : tant que l’or trouve preneur et que son produit trouve un canal pour entrer dans le circuit légal, la production se reconstitue ailleurs. Le véritable levier se situe en aval, dans la chaîne commerciale et financière, là où s’exerce la vigilance des institutions.

4. Neuf signaux d’alerte

N°	SIGNAL D’ALERTE	RÉFLEXE DE VÉRIFICATION
1	**Origine et traçabilité.** Écart entre les volumes d’or déclarés à l’export et la capacité de production connue du site ou du fournisseur.	Rapprocher volumes, capacités déclarées et documents de transport.
2	**Origine et traçabilité.** Intermédiaires opaques, ou manque de transparence sur les fournisseurs en amont (mines, comptoirs locaux).	Demander l’identité des fournisseurs amont et leurs licences.
3	**Structure et propriété.** Structures de détention complexes sur plusieurs juridictions, sans justification économique apparente.	Obtenir l’organigramme et la justification de chaque entité.
4	**Structure et propriété.** Bénéficiaires effectifs difficiles à établir, ou changeant fréquemment.	Identifier et vérifier les bénéficiaires effectifs finaux.
5	**Géographie et circuits.** Activité située dans des zones d’orpaillage illégal, de conflit ou de forte corruption.	Vérifier la provenance géographique de chaque lot.
6	**Flux et paiements.** Paiements en espèces importants, ou transactions fractionnées pour rester sous les seuils de déclaration.	Comparer flux, factures et profil d’activité déclaré.
7	**Origine et traçabilité.** Rotation rapide de fournisseurs ou d’intermédiaires dans la chaîne d’approvisionnement.	Documenter les raisons économiques de chaque changement.
8	**Flux et paiements.** Flux circulaires entre des parties apparemment liées.	Cartographier les contreparties et leurs liens.
9	**Géographie et circuits.** Circuits d’import-export qui ne correspondent pas aux corridors commerciaux habituels du secteur.	Confronter l’itinéraire aux pratiques usuelles du secteur.

Ces signaux ne prouvent rien isolément. Combinés, ils justifient une vérification renforcée avant l’entrée en relation, puis pendant toute sa durée.

5. Diligence : questions à poser

Pistes de questions à poser à un comptoir d’achat ou à un exportateur

- Quels sites fournissent chaque lot, avec quelles licences et quelle capacité de production ?
- Qui sont les bénéficiaires effectifs finaux de chaque entité de la chaîne, et comment leur identité a-t-elle été vérifiée ?
- Les documents douaniers et de transport concordent-ils avec les volumes et la valeur déclarés ?
- Quelle part des achats est réglée en espèces, et à quels intervenants ?
- Qui sont les acheteurs finaux et les pays de destination ? Sont-ils cohérents avec le profil d’activité ?

Pistes à adapter à la méthodologie de risque et à l’appétit au risque de chaque institution.

6. Repères réglementaires (Côte d’Ivoire)

REPÈRE	ÉTAT À LA DATE DE LA FICHE (4 OCTOBRE 2026)
Droit pénal	Le « blanchiment autonome » introduit en 2023 permet de poursuivre pour blanchiment sans que l’infraction d’origine soit formellement établie.
Liste grise du GAFI	La Côte d’Ivoire y figure depuis octobre 2024. Décision attendue à la plénière du GAFI du 26 au 30 octobre 2026, à Paris, après la mission d’évaluation sur place de début septembre.
Liste européenne	La Côte d’Ivoire figure sur la liste des pays tiers à haut risque de la Commission européenne (règlement délégué (UE) 2025/1184, en vigueur depuis le 5 août 2025). Elle y figurait encore lors de la dernière actualisation que nous avons pu vérifier (4 décembre 2025). Ce statut est distinct de celui du GAFI et évolue avec un décalage.

Avertissement. Document d’information établi à partir de sources publiques (GAFI, communications officielles, presse). Il ne constitue ni un avis juridique ni une consigne de conformité. Sources détaillées et mises à jour : **regula360.net/dossier-001.html**. Une erreur à signaler : page LinkedIn Régula 360.